

Table ronde 3
« États démocratiques et reconnaissance de la “diversité”. Analyse comparée du renouvellement du pluralisme politique »

Session 3

DARVICHE Mohammad-Saïd (CEPEL-Université de Montpellier I)
darviche@univ-montpl.fr

Au chevet de l'État-nation : la « Nation-État » comme médecine douce ?

L'air du temps serait-il à la complémentarité ? Les pratiques médicales autrefois qualifiées d'« alternatives ou non conventionnelles » deviennent « complémentaires » par l'opération magique de leur usage rationnel [OMS, 2002]. Cette soudaine « tolérance » rendue nécessaire par la « popularité » de ces pratiques médicales, se présente désormais comme le signe d'une raison inclusive et non plus exclusive. La tradition peut revenir au galop dans le giron de la Raison pourvu qu'elle se débarrasse de ses valeurs et autres superstitions et qu'elle démontre son efficacité thérapeutique et surtout économique. Cette méta-modernité se voulant conciliatrice de la tradition (traditionnelle) et de la modernité (désormais elle-aussi traditionnelle) est celle d'une raison qui ne rejette plus la tradition mais l'intègre dans sa perspective instrumentalisatrice. La complémentarité a donc un prix : la « hiérarchie » que l'on peut définir avec Louis Dumont comme « principe de gradation des éléments d'un ensemble par référence à l'ensemble » [Dumont, 1986 (1966), p. 92]. Car, dans cette affaire, c'est la raison qui doit malgré tout commander. Contrôler pour mieux utiliser la tradition dans une perspective moderne. Le meilleur des deux mondes en quelque sorte mais au détriment de leur impossible traitement égalitaire [Dumont, 1993].

Nous voilà donc, à grand renfort de modernité « modernisée », au chevet du « grand malade » État-nation¹. La thérapie statonationale étant de plus en plus difficile à administrer, il faut sauver l'État par d'autres moyens. Alors les temps sont au retour des « identités » (nationales, ethniques, culturelles, etc.) dont la démultiplication et revendication désordonnées présentent un risque majeur pour l'équilibre des sociétés existantes et, au-delà, pour l'équilibre global de la politique planétaire [Tilly, 1993 ; Gottlieb, 1993 ; Connor, 1994 ; Badie, 1995].

Dans cette communication, notre propos est de démontrer que la solution institutionnelle de la « Nation-État » (*State Nation*), proposée par Juan Linz et Alfred Stepan [Linz, Stepan, 1996, chapitre 2 ; Linz, 1997a], comme une possibilité de règlement des problèmes de remise en question du caractère national de l'État, au profit d'identités territoriales concurrentes,

¹ Sur cette conception « modernisée » de la modernité, on se référera notamment à Charles Taylor (1998), pp. 232 s.

s'inscrit dans une logique hiérarchique donnant la place éminente à l'État face aux identités centralistes ou périphériques. Même si les auteurs défendent la possibilité d'une « identité duale » proposant une égale affiliation à l'identité nationale étatique et à l'identité nationale subétatique, leur conceptualisation fait malgré tout la part belle à l'affiliation étatique. Elle se propose donc de sauver la souveraineté étatique, en dépassant sa forme nationale, et non de l'affaiblir comme pourraient le penser les tenants d'une vision dure de la statonationalité. Pour reprendre la terminologie classique de Bertrand Badie et Pierre Birnbaum, à l'État(nation) fort succèderait non un État(nation) faible, mais bien une (nation)État forte [Badie, Birnbaum, 1979]. Une médecine douce pour une thérapie qui se voudrait, en quelque sorte, de choc. Reste à savoir si, dans cette opération, le prix à payer n'est pas une mise au placard définitive d'une certaine vision de la démocratie, plus engagée, plus fervente et, au final, plus « civique » qu'ont peut-être incarnée, un court laps de temps, les États-nations occidentaux.

I. La « Nation-État », une idée neuve ?

L'inversion des termes « État » et « nation » donne d'emblée un indice sur la posture de Juan Linz et d'Alfred Stepan. Alors que l'État-nation vise l'homogénéisation de la société qu'il entend dominer au moyen d'une identité commune, la Nation-État présuppose l'hétérogénéité des affiliations identitaires d'une société qui entend néanmoins disposer d'un État capable de les réunir sous une même direction politique. Les auteurs posent le problème de la manière suivante :

« Nous (...) pensons qu'une attention conceptuelle, politique et normative devrait être apportée à la possibilité de Nations-États. Les États que l'on aimerait qualifier de Nations-États sont multiculturels, voire multinationaux qui cherchent néanmoins à engendrer une forte identification et loyauté de la part de leurs citoyens ; identification et loyauté qui selon les défenseurs des États-nations homogènes ne peuvent être engendrées que par l'État-nation » [Linz, Stepan, 1996, p. 34].

Le premier des présupposés des auteurs est qu'un tel État n'est possible que dans un cadre démocratique. Ils écartent donc d'emblée toute critique de l'État-nation en soi, mais en tant qu'il présente dans certaines circonstances un danger pour la démocratie elle-même.

C'est donc la prétention selon laquelle seul un État-nation est capable de susciter et maintenir un régime démocratique qui est visée. La critique se porte ainsi sur les limites supposées de l'État kantien qui domine l'horizon de l'imaginaire politique démocratique moderne. Dans cette perspective, l'homogénéité identitaire de l'État en fait un corps unique, un individu interagissant avec d'autres « individus États » dans des relations globales qualifiées d'« internationales ». Kant résume ainsi ce présupposé dans le « Deuxième article définitif pour la paix perpétuelle » : « Les peuples, en tant qu'États, *peuvent être jugés comme des individus* ; dans leur état de nature (c'est-à-dire indépendants de lois extérieures) ils se lèsent mutuellement déjà du fait qu'ils sont voisins et chacun, en vue de sa sécurité, peut et doit exiger de l'autre, qu'il se soumette avec lui à une constitution, semblable à la constitution où chacun peut avoir son droit garanti. » [Kant, 1990, p. 22, nous soulignons]¹.

¹ Kant précise que « ... dans le droit des peuples, ce n'est pas simplement une relation d'un État avec l'autre envisagés dans leur globalité qui est prise en considération, mais aussi la relation qui s'établit entre des personnes appartenant à l'un de ces États et celles de l'autre » [Kant, 1994, p. 168]. Ainsi les relations entre

Cet idéal d'une paix perpétuelle entre « États-individus » raisonnables ne s'est non seulement pas réalisé, mais a laissé la place à des idéologies justifiant l'homogénéité nationale¹ parfois à des fins de domination interne et de prédation externe. C'est de ce point de vue que Jürgen Habermas relève les implications éthiques et pratiques de l'homogénéité nationale chez un auteur comme Carl Schmitt : « L'hypothèse d'une identité collective inaliénable oblige à développer des politiques répressives, comme l'assimilation forcée d'éléments étrangers ou la préservation de la pureté du peuple par l'apartheid et la purification ethnique (...). À côté de mesures préventives pour contrôler l'immigration, Carl Schmitt évoque "l'oppression, l'expulsion de la population hétérogène", sa ségrégation spatiale, et donc la création de protectorats de colonies, de réserves, de homelands, etc. » [Habermas, 1998, pp. 135-136].

L'individualisation des États-nations a donc historiquement, sous couvert de « volonté nationale », contribué à la remise en question de la démocratie elle-même. C'est à partir de cette limite de la statonationalité que Linz et Stepan relativisent le caractère absolu du lien entre État-nation et démocratie ; autrement dit, l'État-nation peut ne pas être démocratique, la démocratie peut ne pas s'exprimer à travers l'État-nation.

Rappelons que la forme nationale de l'État a historiquement tenté de résoudre trois problèmes qui se sont succédé chronologiquement, au moins dans le cas des États d'Europe occidentale qui l'ont expérimentée suivant l'enchaînement suivant : allégeance, reconnaissance, participation.

Le premier problème est celui de l'« allégeance » au pouvoir politique ; question qui renvoie à la problématique de la construction de la souveraineté et de l'État modernes. Une littérature socio-historique profuse sur l'État a montré que la nature même de cette allégeance change à l'époque moderne [Tilly, 1975 ; Badie, Birnbaum, 1979]. On rappellera seulement ici le raisonnement de Blandine Barret-Kriegel, au croisement de l'histoire et de la philosophie, selon lequel aucun droit moderne à orientation démocratique n'aurait de sens qu'en s'appuyant sur la notion de souveraineté en rupture à la fois avec la tradition antique de l'*imperium* et celle, médiévale, du *dominium*. Ainsi, l'individu jadis « objet » se serait transformé en « sujet » seul à même d'être titulaire de droits (individuels), notamment politiques [Barret-Kriegel, 1989a, 1989b]². Autrement dit, à la fois d'un point de vue logique et historique, Locke n'aurait pas été possible (régime parlementaire) sans Hobbes (État absolutiste).

Le second problème est celui de la « reconnaissance » de la population. Il s'agit alors pour le pouvoir d'entrer dans une forme de transaction avec la population qui a désormais droit de cité dans l'espace politique [Tilly, 1992]. C'est la phase de construction identitaire de la population (peuple, nation, etc.) en tant qu'elle s'identifie (doit s'identifier) à l'État [Bendix,

individus réels se trouvent-elles logiquement médiatisées par les États dont ils sont les sujets de droits. Sur cette capture de l'individu et de l'universalité par l'État national non seulement chez les Lumières, mais aussi dans la pensée romantique, voir Alain Renaut [1991].

¹ Sur cette individualisation de la nation dans des traditions intellectuelles non démocratiques, on se référera au chapitre III (« Le peuple et la nation chez Herder et Fichte ») de l'*Essai sur l'individualisme* [Dumont, 1983]. Sur les conséquences de cette personnification de l'État, se reporter à la communication de Hekki Patomäki [2002].

² « Sans État de droit, il n'y a pas de droits de l'homme. Il est peut être temps de remarquer que l'État de droit est le seul terrain sur lequel ont germé les démocraties libérales, parce qu'un peuple ne peut diriger son destin, jouir des libertés politiques et des droits civils que s'il est composé d'hommes libérés » [Barret-Kriegel, 1989a, p. 90].

1978], avec ses réussites et ses échecs avec, en filigrane, la traditionnelle question du chevauchement du *Demos* et de l'*ethnos* [Linz, 1973, 1997].

Il apparaît ici que le type d'État a eu une influence sur le type et le degré d'allégeance. Ainsi les parcours à « État fort », plus autoritaires, ont-ils pu provoquer une remise en question des allégeances périphériques préexistantes au profit d'une allégeance étatique, là où les « États faibles » ayant échoué dans cette entreprise se laissent submerger par des intérêts sociétaux périphériques qualifiés pour l'occasion d'« ethniques », de « nationaux », de « nationalitaires », etc. [Birnbaum, 1982, pp. 173 s.]. Cette distinction entre allégeance « ethnique » et allégeance « civique » [Planematz, 1973 ; Smith, 1986a] qui est entrée dans le sens commun de la réflexion sur la question nationale, n'est pas sans poser de problèmes (cf. *infra*). Charles Tilly y substitue celle, plus neutre, opposant de manière idéale typique « identité détachée » (*Detached identity*) à « identité encadrée » (*Embedded identity*) [Tilly, 2005]. La première étant intimement liée aux relations sociales routinières alors que la seconde se montre capable de les transcender ouvrant la voie aux formes communautaires « imaginées » [Anderson, 1983]. Ces identités « universalisables » capables de se détacher des relations concrètes et quotidiennes s'accompagnent d'un processus de « civilisation » [Elias, 1975], et ouvrent la voie à la reconnaissance d'un espace (public) tolérant où l'on est censé transcender les différences pour définir un intérêt général [Habermas, 1978].

C'est donc logiquement – et historiquement –, que s'est enchaîné le troisième problème qui est celui de la participation de la population étatique à la définition des acteurs et des actions politiques. Pierre Birnbaum a souligné l'importance que prend ce problème à travers les thématiques de la « nouveauté » et de la « régénération » sous la Révolution Française. La volonté de rupture avec le passé se confond avec une unité nationale devant se faire aux dépens des ennemis de la nouveauté [Birnbaum, 1998, p. 65].

Là aussi Charles Tilly montre qu'historiquement et paradoxalement les États forts des débuts de l'époque moderne ont, en raison de leur « capacité »¹ plus importante, facilité – par la constitution de canaux de communication avec la société et l'ouverture de possibilités de contestation du pouvoir autoritaire en place – une mise en place plus assurée de régimes de type démocratique [Tilly, 2004, pp. 63 s., Tilly, 2007, pp. 15 s.].

La difficulté est que cet État-nation n'est pas sans soulever des problèmes, surtout à une époque où l'on assiste face à l'ouverture des espaces publics nationaux et international aux problèmes dits de « reconnaissance ». La question d'une affiliation monolithique et uniforme se trouve donc posée. L'enjeu est de savoir si l'allégeance est encore la condition nécessaire à la reconnaissance et la participation ou si ces dernières ont une autonomie normative et factuelle leur permettant de remettre en question l'allégeance [van Gunsteren, 1996, p. 83]. Plus généralement, c'est bien l'érection de la trajectoire historique occidentale (à savoir l'enchaînement « allégeance » « reconnaissance » « participation ») en modèle universel qui est problématique. Il semble bien que la question de la reconnaissance ait pris le pas sur l'allégeance et la participation.

Ce décrochage n'est, à vrai dire, pas nouveau. Elle trouve sa source dans l'autonomisation même de l'idéologie nationale par rapport au projet étatiste libéral à partir du troisième tiers

¹ Pour Tilly, « la capacité de l'État renvoie au degré auquel les interventions des agents de l'État dans les ressources, activités et connexions interpersonnelles non-étatiques altèrent les distributions existantes de ces ressources, activités et connexions interpersonnelles non-étatiques ainsi que les liens entre ces distributions », [Tilly, 2007, p. 16].

du XIX^e siècle et son « ethnicisation » [Hobsbawm, 1990, pp. 101 s.]. Ce phénomène – qui intervient dans le contexte de l'entrée de masses de la vie politique, de changement des répertoires de l'action collective [Tilly, 1978], de crise des empires d'Europe centrale et orientale – s'est traduit par un usage stratégique de la mémoire collective par la production massive de traditions nationales [Hobsbawm, 1984] à des fins qui ne sont pas forcément démocratiques¹. C'est à ce titre que le nationalisme a pu être critiqué avant de retrouver les habits neufs de la démocratie par l'intermédiaire des, désormais légitimes, politiques de la reconnaissance des « différentes » affiliations sociétales.

C'est dans cette « ambiance » que Linz et Stepan tentent la réhabilitation du couple allégeance-participation, mais en partant de la question de la participation (démocratique) qui se veut enrichie, au-delà de l'individu abstrait et « civique », d'un individu porteur de caractéristiques le rattachant à des groupes particuliers. Ces deux individus, à priori irréductibles, semblent fusionner en raison d'une urgence démocratique dont le préalable reste l'existence d'un État fort, non plus au sens « républicain » (autoritaire, centralisateur, uniformisateur, « civilisateur », etc.), mais au sens libéral d'efficace dans sa gestion des contradictions sociales [Kriesi, 2007].

La « Nation-État » de Linz et Stepan propose de dresser une nouvelle « clôture » [Leca, 1991] – en plus de celle de l'État-nation – entre l'individu et l'humanité. Elle prend donc au sérieux ce que les acteurs sociaux et/ou politiques peuvent indistinctement qualifier de « Nation », d'« Ethnie », de « Culture » (et que l'on désignera par l'acronyme NEC)² en tant qu'elles renvoient à une même logique de classement par-delà les multiples définitions (insatisfaisantes car impossibles sans les critères de définition font eux-mêmes l'objet d'un rapport de force) que l'on peut en donner [Bourdieu, 1982].

Dans l'ordre interétatique, cette clôture NEC peut alors se situer : (a) en-deçà des frontières statonationales. NEC est une entité identitaire – ou se voulant comme telle – se situant exclusivement à l'intérieur des frontières étatiques ; (b) au-delà des frontières statonationales. NEC recouvre dans ce cas de figure plusieurs État-nations. C'est à ce titre que l'on a pu parler de « nation Arabe » et que l'on évoque une « nation européenne » ; (c) à la fois en deçà et au-delà des frontières statonationales (irrédentisme).

Dans l'ensemble de ces cas, les frontières statonationales ne se confondent pas avec celles de la NEC considérée. Et ils ne constitueraient pas de difficultés s'ils ne représentaient pas la règle³. Telle a été l'aporie, souvent décriée, de l'État-nation dont les projets d'émancipation pour les uns se traduisaient par la soumission des autres, ouvrant la boîte de pandore d'une autodétermination en quête de souveraineté étatique [Cobban, 1969]. L'entreprise de

¹ Comme l'indique Juan Linz [2006], la mobilisation concerne l'ensemble des régimes politiques modernes. Toutefois, cette mobilisation est plus forte et même encouragée (bien évidemment suivant des modalités différentes) dans les régimes démocratiques et totalitaires.

² Dans cette perspective constructiviste, on peut étendre à toutes les notions voisines l'incontournable définition que Weber donne du concept de nation : « si le concept de “nation” peut, de quelque façon, être défini sans ambiguïté, il ne peut certainement pas être énoncé en termes de qualités empiriques communes à ceux qui comptent parmi les membres de la nation. Dans le sens de ceux qui utilisent le terme à un moment donné, le concept signifie assurément, et par-dessus tout, *qu'il est approprié* d'attendre de la part de certains groupes un sentiment spécifique de solidarité face à d'autres groupes. Ainsi, le concept appartient à la sphère des valeurs. Toutefois, il n'y a pas accord sur la manière dont ces groupes devraient être délimités ou quelle action concertée devrait résulter d'une telle solidarité » [Weber, 1978, p. 922, souligné par l'auteur].

³ Selon Walker Connor, les États-nations ne seraient qu'au nombre de douze, soit 9,1% des États existants [Connor, 1994, p. 96].

rationalisation – comprise comme simplification souvent violente – de l'État-nation n'étant plus considérée comme universelle même parmi les démocrates, d'autres voies de reconnaissance sont dès lors sondées pour cette désormais nécessaire représentation du « pluralisme » sociétal.

Le projet « Nation-État » de Linz et Stepan explore les cas (a) et/ou (c). La clôture supplémentaire se situe donc à un endroit spécifique : entre l'individu et l'État-nation. Et, on en arrive à la question posée au début de ce paragraphe : y a-t-il là quelque chose de nouveau ? On ne peut ici ne pas passer à l'initiative intellectuelle engagée par les austromarxistes autour de la question de l'État multinational à la fin du XIX^e siècle. Le diagnostic sur l'État-nation était, à l'encontre du sens politique commun de l'époque, déjà le même. Ainsi Karl Renner pouvait-il écrire : « l'État national crée et aggrave les conflits nationaux au lieu de les éliminer » [1974]. Mais l'élaboration la plus importante sur la question reste *La question des nationalités et la social-démocratie* d'Otto Bauer [1987]. Confronté aux problèmes nationaux au sein de l'empire austro-hongrois et à la nécessité de démocratisation de sa vie politique, l'auteur posait dans des termes très actuels le problème de la manière suivante :

« (...) L'autonomie nationale au sein de l'État multinational est supérieure à l'État-Nation. L'État est en effet nécessairement une entité territoriale. Il doit comprendre un territoire qui se prête à former une zone économique plus ou moins indépendante et auto-suffisante, pouvant stratégiquement être défendue contre un ennemi extérieur. Il ne peut donc jamais appliquer le principe de nationalité dans son intégralité. Il doit toujours soumettre des fragments de peuples étrangers à son pouvoir, et livrer des parties de son peuple à un pouvoir étranger. Toutes ces considérations ne s'appliquent à la nation autonome au sein de l'État multinational. Elle peut délimiter sa zone d'implantation sans tenir compte des unités économiques ou stratégiques ; elle peut, au moyen du principe de personnalité, s'adjoindre aussi ses fragments de peuple disséminés sous forme de minorités en zone d'implantation étrangère, et prendre en charge leurs besoins culturels nationaux. Comme règle de la constitution de l'État, le principe de nationalité peut donc être appliqué plus intégralement que comme principe constitutif des États » [Bauer, 1987, p. 454].

Cet ingénieux système fondé sur la disjonction entre nation (principe de personnalité) et l'État (principe de territorialité) trouve pourtant ses limites dans les ambiguïtés mêmes du concept de « nation ». En effet, toute l'architecture du raisonnement de Bauer tient sur son durcissement « ethnique ». Il s'agit alors d'une réalité objective articulée sur une communauté historique résultant d'un « destin vécu dans une interaction réciproque profonde et dans un rapport mutuel constant » [Bauer, 1987, p. 140]. Dans cette perspective, « on peut donc définir la nation comme une *communauté de caractère issue d'une communauté de destin* et non pas d'une similitude du sort. D'où également l'importance de la *langue* pour la nation » [*Ibid.*, p. 141, souligné par l'auteur]. Bauer, tout en se démarquant des approches raciales de la nation, n'échappe donc pas à sa naturalisation sous une forme aujourd'hui qualifiée de « culturaliste ». Cette approche ethnique de l'État multinational est présente chez des auteurs contemporains parmi lesquels Anthony D. Smith [1986]. Ainsi, pour ce dernier, « la reconnaissance des *ethnies* en tant que nations dans un contexte constitutionnel fédéral offre un véritable espoir pour la consolidation de l'État et l'autorité des institutions. Il règle, d'un seul coup, le problème de la primauté, et assure chaque communauté d'une potentielle égalité de traitement » [Smith, 1986b, pp. 261-262]¹.

¹ Pour une analyse détaillée de l'approche smithienne de la question nationale voir Darviche [2000]

Alors rien de nouveau chez Linz et Stepan ? La nouveauté de leur *Unitas multiplex* n'est finalement pas tant dans la solution choisie que dans le raisonnement qui y mène. L'intérêt de cette approche est justement de ne jamais céder à la tentation ethnique. Leur pragmatisme fait fi de toute essentialisation de la nation. Comme on l'a vu ailleurs, cette approche est fondamentalement politique [Darviche, 2006]. Elle l'est d'abord parce qu'elle cherche à redonner en quelque sorte la main à un État de type wébérien. Elle est aussi politique dans le sens où elle met en avant une conception participative de la politique. C'est pourquoi, elle est intimement liée voire déterminée par une compréhension démocratique de la communauté politique.

Partant d'une conception « volontariste »¹ articulée sur une vision minimaliste de la légitimité², les auteurs construisent la nation-État intégralement sur la manière dont les citoyens perçoivent leur(s) affiliation(s) nationales. Il s'agit en quelque sorte de redonner la parole aux citoyens plutôt qu'à quelques élites aux intérêts propres et plus ou moins bien intentionnés. Démarche qui est sensée de consolider – en les légitimant – à la fois l'autorité étatique et la démocratie, car « sans État, il n'y a pas de démocratie moderne possible » [Linz, Stepan, 1996, p. 17]. Reste à connaître les limites à la fois de la solution proposée, mais aussi du raisonnement qui mène à la solution.

II. La « Nation-État » : une forme d'État à application limitée

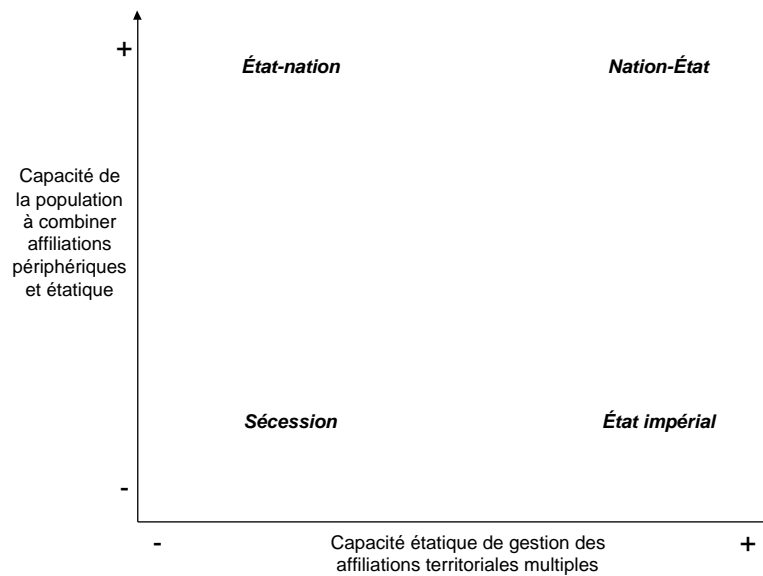
Linz et Stepan reconnaissent volontiers que leur solution aux problèmes de l'État-nation n'est pas universelle et ne pourrait avoir qu'une application limitée. Il y a au moins une limite consubstantielle à leur démarche, celle de la nécessité du préalable démocratique pour qu'un tel État puisse fonctionner. Autrement, on se retrouverait dans une situation impériale où l'autorité étatique tolère et gère des affiliations nationales multiples alors même que les populations, se trouvant sur son territoire, ne disposent pas de moyens en termes de communication entre elles, ni de développement démocratique, pour engendrer des complémentarités entre ces affiliations.

Dans une Nation-État, outre la gestion étatique des identités multiples, la population *doit*, en effet, démontrer une capacité à imaginer des affiliations nationales gigognes *notamment* en raison d'une culture civique et démocratique (cf. Schéma 1). Cette dernière est, à son tour, soutenue par des institutions démocratiques auxquelles la population s'identifie, dans lesquelles elle a confiance et qu'elle soutient [Linz, Stepan, Yaddav, 2004, pp. 31 s.]. Dans cette perspective, la Nation-État devient un État multinational d'une espèce particulière car son existence même est inscrite dans le préalable démocratique dans toutes ses dimensions : institutionnelle, organisationnelle, légitimatrice, etc.

Schéma 1 : Gestion institutionnelle des rapports État/nations

¹ Certains auteurs trouvent même une « méta-théorie volontariste » dans les travaux de Juan Linz et d'Alfred Stepan [Mahoney, 2003].

² « La manière dont je définis la légitimité est relativement simple : les gens croient que le système politique existant est le meilleur possible pour leur pays ; ils n'y voient pas d'alternative plus désirable. Ça c'est le minimum. La légitimité implique aussi que les gens soient prêts à obéir aux décisions des gouvernants sans se soucier de savoir si l'obéissance est dans leur intérêt » [entretien avec Juan Linz réalisé par Munck, Snyder, 2007, p.166].



Ce préalable démocratique engendre dans un cadre multinational deux contradictions qui n'échappent pas non plus à Linz et Stepan. Une première concerne l'équilibre en l'autorité (étatique) et la liberté (nationale). De fait, cela pose la question de l'évolution des acteurs politiques qui peuvent à tout moment s'emparer de la question nationale pour la radicaliser dans le sens soit d'un centralisme, soit d'une sécession. Aussi, la Nation-État ne peut maintenir son existence que si elle fait majoritairement l'objet d'un consensus sur l'équilibre qu'elle fournit dans les rapports centre-périphérie :

« notre conception de la "nation-État" repose sur notre croyance - fondée sur des études et analyses de cas historiques - selon laquelle la démocratie est possible dans les communautés politiques sociologiquement et politiquement multiculturelles et même en partie (mais pas exclusivement) multinationales, si un effort était fait pour légitimer l'État par [des] majorités et minorités qui pourraient tout aussi bien chercher sa délégitimation » [Linz, Stepan, Yaddav, 2004, p. 11, souligné par les auteurs].

Or, la « question nationale », en tant qu'elle devient une ressource politique, peut logiquement faire – au nom du principe libéral lui-même – l'objet d'investissements de la part d'« élites périphériques » pour, au mieux, des négociations, au pire, des affrontements en vue d'une plus grande autonomie, voire indépendance [Genieys, 1997]. S'appuyant sur l'évolution de l'Espagne depuis la Constitution de 1978, Josep Colomer constate que ce processus s'étend même à des communautés autonomes qui n'ont pas reçu la qualification de nation historique. Processus qui tend logiquement vers une perte d'autorité de l'État central et un affaiblissement du sentiment national espagnol [Colomer, 2006]. La question est de savoir jusqu'à quel point cet État est capable de supporter une telle situation sans exploser ou, en tout cas, de mériter encore la qualification de communauté politique. Plus globalement, cela pose la question du maintien du cercle vertueux de l'autorité et de la liberté et celle de savoir à partir de quel point la liberté devient excessive au regard des impératifs d'autorité.

Au problème de l'équilibre entre autorité et liberté, s'ajoute celui de l'équilibre entre liberté et égalité. On retrouve ici, dans une perspective institutionnelle, la deuxième contradiction de la multinationalité dans un cadre démocratique : celle du fédéralisme asymétrique [Linz, 1997b]. Cette perspective est une nécessité d'après Alfred Stepan car on

ne peut traiter également (par dévolution symétrique des pouvoirs) des situations inégales ; autrement, cela entraînerait très concrètement, par exemple, une surreprésentation, au niveau fédéral, des « communautés nationales » fédérées [Stepan, 2006]. D'ailleurs, l'objectif que Linz et Stepan se donnent est d'appliquer la formule de la Nation-État à un fédéralisme de type *holding together* : c'est-à-dire visant le maintien de l'intégrité d'un État-nation confronté à des revendications nationales périphériques.

Il n'empêche que le fédéralisme qui déjà dans sa forme symétrique entraîne une certaine inégalité entre les citoyens de l'État, les aggrave dans un cadre multinational. Ainsi, la maîtrise de la politique linguistique, par exemple, renforce le processus de fermeture territoriale des sous-unités nationales¹ entraînant, très concrètement, la limitation de l'accès aux postes administratifs, aux études supérieures, etc., non seulement pour les populations étatiques extérieures à la sous-unité, mais aussi pour les populations vivant sur son territoire sans parler sa langue officielle². Si « l'inégalité est (...) le prix à payer pour l'unité de l'État » [Linz, 1997b, p. 44], cela ne risque-t-il pas de remettre en question l'unité même de l'État ? Car cette inégalité se double aussi d'un déficit de solidarité au sein de la population étatique qui, là aussi, peut s'aggraver dans un processus d'autonomisation grandissante des entités nationales, toujours au nom du libéralisme ; la solidarité se recentrant de plus en plus sur la sous-unité nationale au détriment de l'État.

C'est pourquoi Linz affirme que « seuls le fait de nourrir une double identité et l'accent mis sur le destin partagé de *tous* les citoyens de l'État, peuvent nourrir le sens de la *fraternité*, de la solidarité » [Linz, 1997b, p. 46, souligné par l'auteur]. On retrouve ici l'impératif catégorique qui sous-tend la proposition de Linz et Stepan autour de la Nation-État. La limite à ne pas franchir est donc celle de l'autorité minimale de l'État nécessaire à sa préséance. Cette autorité minimale devra se fonder sur une légitimité, elle aussi, minimale, c'est-à-dire sur la capacité des citoyens à penser leur identité nationale subétatique (ISS) comme « complémentaire » de l'identité nationale étatique (ISE). Ce qui signifie non seulement que l'ISS ne doit se penser contre l'ISE, mais qu'elle y est hiérarchiquement soumise. Autrement dit, que l'ISS ne peut se penser qu'à travers l'ISE et, plus encore, sans cette dernière, elle n'est pas possible.

Au final, Linz et Stepan proposent de soumettre cette question des « identités nationales multiples » à l'arbitrage du « public ». En effet, pourquoi faire confiance à la parole des élites lorsque l'on peut entendre celle du « peuple » lui-même. Cette question déterminante nous renvoie à au moins deux problèmes sur lesquels on terminera cette communication : celui, d'une part, des conditions de possibilité de l'articulation de ces identités ; celui, d'autre part, de la nature de ce public mobilisé pour répondre au défi de la double identité.

C'est ce qui nous fait revenir à cet « air du temps » que nous évoquions en introduction et qui nous met invariablement en face de ce puits sans fond qu'est devenu le « pluralisme », désormais tête de pont du nouveau processus de « démocratisation de la démocratie » [Leca, 2006, p. 3]. Mais ce pluralisme-là est bien loin du pluralisme de Kant lorsqu'il affirmait

¹ Plus généralement, Linz constate que l'institutionnalisation d'une communauté politique entraîne obligatoirement un abandon dans le discours nationaliste d'une approche primordialiste au profit d'une approche territoriale [Linz, 1997, pp. 208-209].

² Le phénomène prend même une tournure étonnante dans le cas de la Catalogne où seule une minorité de la population se déclare exclusivement catalanophone ; ce qui fait dire à Jeff Miley « que les politiques linguistiques poursuivies par le gouvernement régional concernent moins des questions instrumentales destinées à assurer la seule communication qu'à des questions symboliques en rapport avec la communication une supposée langue préférée du peuple » [Miley, 2006, p. 4].

qu'« à l'égoïsme, on ne peut opposer que le *pluralisme*, c'est-à-dire la manière de penser qui consiste à se considérer et à se comporter (...), mais comme un simple citoyen du monde » [Kant, 1993, p. 55]. Là où le pluralisme pouvait signifier différences d'opinions individuelles librement « formées » dans l'espace public, désormais, il renvoie à des stigmates sociaux dont les individus seraient instinctivement les porteurs et qu'ils peuvent revendiquer et exprimer lorsque l'occasion se présente. Être « pluraliste », c'est reconnaître une condition objective invariable et non une prise de position consciente, capable d'évoluer dans l'interaction et la communication ; c'est accepter une « différence » insoluble dans le processus de « civilisation ». Kant reconnaissait volontiers que « le bois dont l'homme est fait est si noueux qu'on ne peut y tailler des poutres bien droites » [Kant, 1986, p. 35], mais il fixait au libéralisme politique l'objectif de le dénouer.

Le même sort est réservé à la notion de « minorité ». D'un point de vue moral, les Lumières la considéraient aussi comme une condition surmontable. Car dans la mesure où l'homme se montrait capable de faire usage de sa raison, il se trouvait en mesure de s'arracher à ses déterminations pour accéder à la commune Humanité et à la liberté. Une liberté qui signifiait alors s'arracher à sa condition animale, familiale et sociale, etc., et non la seule capacité à les affirmer publiquement pour mieux les défendre. D'un point de vue politique, les mêmes Lumières considéraient qu'une situation minoritaire était purement contingente et qu'elle était susceptible de changer à tout moment sur tous sujets et/ou actions. Ici aussi, la minorité entre dans une logique d'absoluité qui lui enlève toute possibilité de changement¹. On voit bien ici qu'il y a là une nette contradiction entre les communes valeurs humaines et les valeurs partielles et partiales qui ne recouvrent pas la distinction entre État et nation.

C'est pourquoi Linz, Stepan (auxquels s'associe Yogendra Yadav) établissent de la manière suivante la répartition des tâches entre l'État et ses sous-unités nationales :

« Les politiques “nationales étatiques” militent pour une approche qui respecte l'expression publique légitime, voire même politique, des clivages socioculturels actifs, et qui met en place des mécanismes prenant en compte les revendications, en compétition ou conflictuelles, articulées sur ces divisions sans privilégier ou imposer l'une d'entre elles » [Linz, Stepan, Yadav, 2004, p. 6].

Mais, cette division des tâches institutionnelles et politiques ne risque-t-elle pas à terme de vider l'État de toute substance symbolique, remettant en question sa fonction affichée de régulation ? Car une affiliation identitaire n'est pas seulement fonctionnelle, elle a aussi une dimension symbolique. De même, on peut difficilement attribuer la qualité « civique » au seul État, laissant celle d'« ethnique » à la sous-unité nationale. Comme le souligne Bernard Yack, l'État-nation moderne s'est construit à partir d'une confusion des deux ; l'accès au *demos* se réalisant par la médiation de l'*ethnos* [Yack, 1999]. Après tout, la définition que Renan donne de la nation reste empreinte d'une notion de subjectivité qui renvoie bien plus aux romantiques allemands qu'aux Lumières [Darviche, 1994, pp. 361 s.]. Le plébiscite de tous les jours n'est jamais que l'activation d'une supposée mémoire collective qui rappelle à chaque moment des souvenirs en commun. Les institutions républicaines elles-mêmes se retrouvent issues du « génie national » qui fait dire à un Jules Michelet que « nous sommes les fils de ceux qui, par l'effort d'une nationalité héroïque, ont fait l'ouvrage du monde, et fondé, pour toute nation, l'évangile de l'égalité » [Michelet, 1974, p. 223]. Dans une perspective différente, mais avec la même volonté d'articuler destin national et construction

¹ Sur l'ensemble de ces questions, on se reportera à l'article de Jean Leca [1996].

étatique, David Hume n’imaginait pas que l’on puisse exporter le parlementarisme hors des frontières britanniques tant il le trouvait lié à l’histoire de son pays¹.

Sans céder à ces extravagances, on peut néanmoins se poser la question de ce qui garantit le minimum de reconnaissance symbolique pouvant ouvrir la voie à la légitimité étatique. Habermas, lui-même, grand défenseur d’un « patriotisme constitutionnel » – très inspiré de Max Weber et son institutionnalisme générateur de valeurs² – censé décrocher la citoyenneté de ses références culturelles et historiques (la fameuse « communauté de destin »), n’ignore pas la double dimension rationnelle et émotionnelle de l’État-nation démocratique, même s’il considère que « la compréhension moderne de [la] liberté républicaine doit (...) s’émanciper de ce qui lui a donné naissance : la conscience de la liberté nationale » [Habermas, 1998, p. 72].

Si l’on part de l’hypothèse que cette dissociation entre le civique et l’ethnique est impossible, nous nous trouvons alors face à deux « religiosités » concurrentes. Émile Durkheim considérait que toute religion obéit à une double temporalité : celle où les individus se replient sur leurs activités quotidiennes, celle où ils se retrouvent autour de leur idole [Durkheim, 1991]. À la première période où domine la froideur individualiste succède la ferveur collective autour des symboles de ralliement. Durkheim pouvait alors plaider pour une religion laïque afin de donner un corps spirituel à cet État dont la solidarité organique, fondée sur la seule complémentarité fonctionnelle de ses membres, ne permettrait pas d’avoir la ferveur nécessaire à sa bonne intégration.

Est-il possible alors – au-delà des simples formules rhétoriques de type l’« unité dans la diversité » ou encore « l’égalité dans la différence » [Dumont, 1983] aussi moralement satisfaisante que logiquement impossible – de susciter une ferveur équivalente pour deux religions différentes et potentiellement concurrentes ?

La réponse de Linz et Stepan est que les individus, dans les États multinationaux démocratiques qu’ils ont étudiés et qu’ils qualifient de « Nations-États », ont la capacité de concilier des identités nationales différentes. Cette question a fait l’objet de nombreux sondages sous la forme notamment d’une question imaginée par Juan Linz à propos de l’Espagne [Linz, 1985]. Il s’agit pour la personne interrogée de déclarer sa préférence avec plus ou moins d’intensité en faveur de l’affiliation identitaire à la communauté autonome de sa résidence et/ou à l’État. Le choix devant se faire parmi les réponses suivantes :

- *Je me sens seulement espagnol ;*
- *Je me sens plus espagnol que X ;*
- *Je me sens à la fois espagnol et X ;*
- *Je me sens plus X qu’espagnol ;*
- *Je me sens seulement X ;*
- *NS/NC.*

¹ C’est ainsi que, contre les théoriciens du contrat social il pouvait affirmer que « toute théorie est censée fautive, dès qu’elle conduit à des paradoxes contraires (...) aux opinions et usages reçus dans tous les temps et chez toutes les nations. Telle est manifestement la doctrine qui fonde le gouvernement sur le contrat primitif et sur le consentement du peuple. (...) Il est facile de juger de quel poids doit être un raisonnement moral dont les conséquences heurtent de front des usages pratiqués de par le monde, à l’exception du seul royaume d’Angleterre » [Hume, 1972, pp. 353-54].

² « Les groupes (...) peuvent engendrer des sentiments de similitude qui persisteront même après leur disparition et auront une connotation “ethnique”. La communauté politique peut, en particulier, produire un tel effet » [Weber, 1978, p. 390].

Ce type de question pose deux problèmes. Le premier, d'ordre général, est celui des rapports entre sciences sociales et société. Anthony Giddens [1987] l'aborde à travers la problématique de la « double herméneutique »¹. Dans sa perspective, une rupture épistémologique n'étant pas possible dans les sciences sociales, le sociologue trouve le matériau idéal de sa réflexion dans la société, se l'approprie et le transforme pour le réinjecter sous la forme de constructions « scientifiques ». Ainsi dans l'espace public, celles-ci se vulgarisent et peuvent être appropriées par les acteurs sociaux et politiques à des fins d'action et de légitimation. Cette nouvelle « réflexivité » de la connaissance sociétale n'est pas sans conséquence sur la société elle-même car, en dépit des arguments, le « cercle vertueux » de la médiatisation et de l'engagement civique [Norris, 2000], les risques d'une « société de connivence » [Beaud, 1984] ne sont pas totalement absents.

Cette connivence implicite devient même explicite lorsque le *social scientist* apporte à la demande des acteurs sociaux et politiques son expertise pour la « résolution » de problèmes sociaux et politiques. La solution de la « Nation-État » est, dans un contexte démocratique, totalement assumée par ses concepteurs comme une solution d'ingénierie alternative destinée à régler des problèmes politiques concrets (éviter les risques de sécession, reconnaissance de droits particuliers pour les minorités dites « ethniques », etc.). C'est à ce titre qu'à ses interlocuteurs, acteurs politiques de premier plan de pays confrontés à des revendications nationales, Alfred Stepan peut déconseiller une organisation fédérale symétrique de type américain en raison d'une égalité de représentation dans la chambre haute qui se trouverait en dramatique décalage par rapport à la distribution nationale de la population étatique [Stepan, 2006].

Quoi qu'il en soit, dans les nombreux sondages réalisés en Espagne, il apparaît clairement que la réponse « je me sens à la fois X et espagnol » est la plus choisie par les personnes interrogées, même dans les « nations historiques » fortement revendicatrices d'autonomie [Coller, 2006]. Elle est même en progression régulière depuis la transition démocratique et la mise en place de la Constitution de 1978. Cette réponse s'avère intellectuellement et politiquement satisfaisante à tout esprit démocratique en quête de paix perpétuelle [Peres, Darviche, 2006]. Après tout, comme l'affirment régulièrement Linz et Stepan, ne vaut-il pas mieux que ce soit le « peuple » lui-même qui s'exprime plutôt que des idéologues et autres démagogues plus ou moins bien intentionnés ?

On peut tout de même, au-delà de cette satisfaction intellectuelle, s'interroger sur le lissage des opinions autour de la non-hiérarchisation de type « à la fois X et Y ». Ne serait-ce pas là l'effet d'une accoutumance « politiquement correcte » ? Peut-être pourrait-on pousser un peu plus loin la critique en ne voyant, à la manière de Kant, la paix perpétuelle comme une perspective et non comme une donnée. Car, en effet, que dit « le peuple ». Dit-il qu'une double identité est possible comme on voudrait bien le croire ou nous dit-il plutôt qu'il est incapable de hiérarchiser entre les identités qu'on lui propose ? Ne fait-il pas finalement le « choix du non-choix » ?

On peut même se demander si ce dernier n'est pas tout simplement le signe d'un manque de saillance du problème au moment où la question est posée à un grand nombre de personnes se trouvant dans une société pacifiée ; un peu à l'image des moments de faible ferveur religieuse d'Émile Durkheim marqués par un comportement individualiste et, pour tout dire, désintéressés de la chose publique.

¹ Giddens lui-même se prend au mot et propose des interprétations de la société devant surmonter le clivage Droite-Gauche qu'il déclare dépassé [Giddens, 1998].

Reste qu'à partir de là, deux interprétations sont possibles. La première, optimiste, considère que ce « choix du non-choix » participe du vent post-moderne de la « reconnaissance du pluralisme » qui, à en croire Ronald Inglehart et Christian Welzel, balaye les démocraties [Inglehart, Welzel, 2005]. Les « *Self-Expression Values* », marques de fabrique des sociétés démocratiques avancées, seraient ainsi la toile de fond conditionnant la volonté de reconnaissance d'identités multiples fluides et changeantes [Beck, Beck-Gernsheim, 2001]. La seconde interprétation, plus pessimiste, verrait dans tout ce discours une norme sociale – dont le symptôme serait justement le « choix du non-choix » – une sorte d'« idéologie invisible » [Claude Lefort, 1978] conditionnant des réponses convenues et convenables, « dans l'air du temps » en quelque sorte.

Dans les deux cas, la Nation-État ne pourrait trouver sa place que dans des sociétés à faible ferveur pour la chose publique : certes des sociétés pacifiées, mais conformistes et faiblement mobilisées politiquement.

Bibliographie

- Anderson Benedict, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso, 1983.
- Badie Bertrand, Birnbaum Pierre, *Sociologie de l'État*, Paris, Fayard, 1979.
- Badie Bertrand, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.
- Barret-Kriegel Blandine, *L'État et les esclaves*, Paris, Petit Bibliothèque Payot, 1989a (1979).
- Barret-Kriegel Blandine, *Les droits de l'homme et le droit naturel*, Paris, Presses universitaires de France, Coll « Quadrige », 1989b.
- Bauer Otto, *La question des nationalités et la social-démocratie*, 2 vol., Paris, Arcantères, 1987.
- Beaud Paul, *La société de connivence. Media, médiations et classes sociales*, Paris, Aubier, 1984.
- Beck Ulrich, Beck Gernsheim Elisabeth, *Individualization : Institutionalized Individualism and Its Social and Political Consequences*, London, Sage, 2001.
- Bendix Reihardt, *Kings or People. Power and the Mandate to Rule*, Berkeley, University of California Press, 1978.
- Birnbaum Pierre, *La logique de l'État*, Paris, Fayard, 1982.
- Birnbaum Pierre, *La France imaginée. Déclin des rêves unitaires ?*, Paris, Fayard, 1998.
- Bourdieu Pierre, « La force de la représentation », in *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- Cobban Alfred, *The Nation State and National Self Determination*, London, Collins, 1969.
- Coller Xavier, « Collective Identities and Failed Nationalism. The Case of Valencia in Spain », *Pôle Sud*, n° 25, 2006.
- Colomer Josep M., « Empire, State- and Nation Building and Deconstructing in Spain », Communication au colloque international, *Penser la démocratie. Autour de l'œuvre de Juan Linz*, Montpellier, 7-9 septembre 2006.
- Connor Walker, *Ethnonationalism*, Princeton, Princeton University Press, 1994.
- Darviche Mohammad-Saïd, *L'idéologique de la nation. La légitimation nationale de l'ordre collectif moderne*, Thèse de doctorat de l'Université de Montpellier I, 1994.
- Darviche Mohammad-Saïd, « L'horizon ethnique de la modernité. La sociologie d'Anthony D. Smith face à la question nationale », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 7, n° 1, 2000.
- Darviche Mohammad-Saïd, « Sortir de l'État-nation. Juan Linz avec et au-delà de Max Weber », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 13, n° 1, 2006.

- Dumont Louis, *Homo Hierarchicus. Le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard, Tel, 1986 (1966).
- Dumont Louis, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Seuil, coll. Esprit, 1993.
- Durkheim Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, Le livre de poche, 1991.
- Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.
- Habermas Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978.
- Habermas Jürgen, *L'intégration républicaine. Essais de théorie politique*, Paris, Fayard, 1998.
- Hobsbawm Eric, « Mass Producing Traditions. Europe 1870-1914 », in Hobsbawm Eric, Ranger Terence (eds.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.
- Hobsbawm Eric, *Nations and Nationalism since 1780. Programme, Myth, Reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- Hume David, « Du contrat primitif », in *Essais politiques*, Paris, Vrin, 1972.
- Genieys William, *Les élites espagnoles face à l'État. Chagements de régimes politiques et dynamiques centre-périphéries*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Giddens Anthony, *The Third Way. The Renewal of Social Democracy*, London, Polity Press, 1998.
- Giddens Anthony, *La constitution de la société*, Paris, Presses universitaires de France, 1987.
- Gottlieb Giddon, *Nation against State. A New Approach to Ethnic and Decline of Sovereignty*, New York, The Council on Foreign Relations, 1993.
- Hubert Peres, Saïd Darviche, « Comparer les dynamiques identitaires avec Juan Linz : le cas de l'Espagne et de la France », Communication au colloque international, *Penser la démocratie. Autour de l'œuvre de Juan Linz*, Montpellier, 7-9 septembre 2006.
- Inglehart Ronald, Welzel Christian, *Modernization, Cultural Change, and Democracy. The Human Development Sequence*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- Kant Emmanuel, « Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolite », in *Philosophie de l'histoire*, Paris, Denoël, coll. « Médiations », 1986.
- Kant Emmanuel, *Projet de la paix perpétuelle*, Paris, Vrin, 1990.
- Kant Emmanuel, *Anthropologie d'un point de vue pragmatique*, Paris, GF-Flammarion, 1993.
- Kant Emmanuel, *Métaphysique des mœurs*, vol. 2 : *Doctrine du droit – Doctrine de la vertu*, Paris, GF-Flammarion, 1994.
- Kriesi Hanspeter, « La performance des États forts et des États faibles. Un essai », in Badie Bertrand, Deloye Yves (dir.), *Le temps de l'État. Mélanges en l'honneur de Pierre Birnbaum*, Paris, Fayard, 2007.
- Leca Jean, « La citoyenneté entre la nation et la société civile », in Colas Dominique, Emeri Claude, Zylberberg Jacques, *Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Politique d'aujourd'hui », 1991.
- Leca Jean, « La démocratie à l'épreuve du pluralisme », *Revue Française de Science Politique*, volume n° 46, n° 2, 1996.
- Leca Jean, « Le multiculturalisme et les démocraties libérales. Sur une demande "reconventionnelle" », Article non publié, 2006.
- Lefort Claude, « Esquisse d'une genèse de l'idéologie dans les sociétés modernes », in *Les formes de l'histoire. Essais d'anthropologie politique*, Paris, Gallimard, 1978.
- Linz Juan, « Early State-Building and Late Peripheral Nationalisms against the States : the Case of Spain » in Samuel N. Eisenstadt, Stain Rokkan (eds.), *Building States and Nations*, London, Sage, 1973.
- Linz Juan, « From Primordialism to Nationalism », in Edward A. Tiryakian, Ronald Rogowski (eds.), *New nationalisms of the Developed West : Toward Explanation*, Boston, Allen & Unwin, 1985.
- Linz Juan, « Construction étatique et construction nationale », *Pôle Sud*, n° 7, 1997a.
- Linz Juan, « Democracy, Multinationalism and Federalism », *Working Paper*, n° 103, Madrid, Instituto Juan March, 1997b.
- Linz Juan, *Régimes totalitaires et autoritaires*, Paris, Armand Colin, 2006.

- Linz Juan, Stepan Alfred, *Problems of Democratic Transition and Consolidation. Southern Europe, South America and Post-Communist Europe*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1996.
- Linz Juan, Stepan Alfred, Yadav Yogendra, « “Nation State” or “State Nation” ? : Conceptual Reflections and Some Spanish, Belgian and Indian Data », *Human Development Report office’s Occasional Paper*, n° 15, United Nations Development Programme, 2004.
- Mahoney James, « Knowledge Accumulation in Comparative Historical Research. The Case of Democracy and Authoritarianism », in Mahoney James, Rueschemeyer Dietrich (dir.), *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- Michelet Jules, *Le peuple*, Paris, GF-Flammarion, 1974.
- Miley Thomas Jeffrey, « The Politics of Nationalist Mobilization in Contemporary Catalonia », Communication au colloque international, *Penser la démocratie. Autour de l’œuvre de Juan Linz*, Montpellier, 7-9 septembre 2006.
- Munck Gerardo L., Snyder Richard, *Passion, Craft and Method in Comparative Politics*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2007.
- Norris Pippa, *A Virtuous Circle : Political Communications in Post-Industrial Societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- Organisation Mondiale de la Santé, *Stratégie de l’OMS pour la médecine traditionnelle pour 2002-2005*, Genève, OMS, 2002.
- Patomäki Hekki, « State is not a Person. On the Theoretical and Practical Consequences of State-Anthromorphism », communication à la 43^{ème} convention de l’ISA, table ronde : *Are States People Too ? On the Constitution of State Agency in World Politics*, 24-27 mars 2002.
- Planematz John, « Two Types of Nationalism », in Kamenka Eugene (ed.), *Nationalism*, Canberra, Australian National University Press, 1973.
- Renaut Alain, « La logique de la nation », in Delannoi Gil, Taguieff Pierre-André (dir.), *Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité*, Paris, Kimé, 1991.
- Renner Karl, « État et nation », in Haupt Georges, Löwy Michael, Weill Claudie (textes réunis par), *Les marxistes et la question nationale*, Paris, Maspero, 1974.
- Smith Anthony D., *The Ethnic Origins of Nations*, Cambridge, Basil Blackwell, 1986a.
- Smith Anthony D., « State Making and Nation Building », in Hall J. A. (ed.), *States in History*, Basil Blackwell, 1986b.
- Stepan Alfred, « The US Federal Model and Multinational Societies : Some Problems for Democratic Theory and Practice », Communication au colloque international, *Penser la démocratie. Autour de l’œuvre de Juan Linz*, Montpellier, 7-9 septembre 2006.
- Taylor Charles, « Nationalism and Modernity », in Beiner Ronald (ed.), *Theorizing Nationalism*, Albany, State University of New York Press, 1998.
- Tilly Charles (ed.), *The Formation of National State in Western Europe*, Princeton, Princeton University Press, 1975.
- Tilly Charles, *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison Wesley, 1978.
- Tilly Charles, *Contrainte et capital dans la formation de l’Europe, 990-1990*, Paris, Aubier, 1992.
- Tilly Charles, « National Self-Determination as a Problem for all of us », *Daedalus*, Spring, 1993.
- Tilly Charles, *Contention and Democracy in Europe, 1650-2000*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- Tilly Charles, *Identities, Boundaries and Social Ties*, Boulder, Paradigm Publishers, 2005.
- Tilly Charles, *Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- Van Gusteren Hermann, « Neo-republican Citizenship in the Practice of Education », *Government and Opposition*, vol. 31, n° 1, 1996.
- Weber Max, *Economy and Society*, Berkeley, University of California Press, 1978.
- Yack Bernard, « The Myth of Civic Nation », in Beiner Ronald (ed.), *Theorizing Nationalism*, Albany, State University of New York Press, 1998.